

Sud-ars

Nancy, le 11 février 2010

Contacts : Jean-Luc CHAPELIER (tél. : 03.83.19.21.31)
e-mail : sud.ars@free.fr
Plus d'infos sur <http://sud.ars.free.fr>

Pour une véritable représentation populaire

Dans quelques semaines, auront lieu les élections des représentants du personnel et quelques changements sont à déplorer.

Lors de la négociation du protocole électoral, le syndicat responsable CGT a dénoncé, à juste titre, la surreprésentation des cadres au sein du Comité d'entreprise (CE) de l'ARS. Nous inaugurons donc une nouvelle formule pour ces élections 2010. En effet, l'employeur et la CGT ont décidé d'instituer deux collèges pour les élections du CE et des délégués du personnel (DP). L'un, constitué des salariéEs des groupes 1, 2 et 3 et l'autre, des groupes 4, 5 et plus (si affinités ? Sans nous, c'est sûr !). Chacun votera donc pour sa crémerie...

SUD-ARS a pourtant proposé d'instituer un collège unique, ce qui aurait pu unifier tous les salariéEs et non les diviser... Ceci était possible avec l'accord des syndicats et de l'employeur, mais ils ne l'ont pas souhaité. **Nous regrettons vivement cette décision qui cantonne les petits salaires d'un côté et les travailleurs sociaux, amalgamés aux cadres, de l'autre. Nous avons évidemment refusé de signer ce protocole !**

Cependant, pour continuer à défendre l'intérêt des salariéEs, SUD-ARS présentera des candidats aux élections des DP et au CE. Nous

avons ouvert nos listes DP à des salariéEs non-syndiquéEs, proches de nos valeurs. Enfin, nous ne sommes pas en mesure de présenter des listes complètes,

notamment pour le collège ouvriers/employés. Nous regrettons cet état de fait. **Mais vos futurEs éluEs SUD continueront évidemment à défendre toutes et tous les salariéEs.**

Pour nous, le respect de notre mandat, c'est :

** faire converger les intérêts individuels pour défendre, ensemble, nos conditions de travail,

** barrer la route aux tentatives de l'employeur et de l'État de nous faire travailler toujours plus, en gagnant toujours moins,

** ne pas revendiquer ce qui ne l'est pas par les salariéEs : nous proposerons régulièrement des rencontres, à vous de les faire vivre,

** vous informer, via nos tracts et notre journal "*Le P'tit caillou dans la chaussure*", des manquements de l'employeur, partout où ils se produisent, des dégradations des conditions de travail, des abus de l'encadrement, afin que chacun sache ce qu'il se passe et puisse décider de la conduite à tenir,

** ne pas cumuler les mandats électifs,

** enfin, et c'est fondamental, toujours faire notre maximum, pour soutenir, individuellement, nos collègues précaires et/ou brimés.



SUD
ARS

VOTEZ SUD-ARS !